



L'AFPCN et l'Unesco organisent, le 24 juin 2014, au siège de l'Unesco à Paris, un colloque intitulé :

« *Désastres et droits fondamentaux* »

Le programme de recherche juridique « Catastrophes et droits de l'homme » (CADHOM) a confirmé - notamment au moyen d'enquêtes menées en France et dans six autres pays (Argentine, Brésil, Cameroun, Tunisie, Turquie, Viet Nam) -, que les catastrophes, quelle que soit leur nature, sont un *révélateur puissant* de la mise en cause des droits de l'homme non seulement lors de leur survenance mais aussi dans les phases de prévention et de réparation. Ainsi, le respect plus scrupuleux de ces droits dans toute leur étendue peut servir de socle à une meilleure gestion des risques.

L'AFPCN et l'UNESCO souhaitent approfondir ensemble cette réflexion et les propositions issues du programme CADHOM à partir des questions suivantes : quels facteurs juridiques, politiques, économiques, technologiques et sociaux pourraient induire une meilleure prise en compte des droits fondamentaux en cas de désastres ? Comment la réflexion sur les droits fondamentaux pourrait-elle aider à améliorer la gestion des désastres et de leurs menaces, à court, moyen et long terme ?

La matinée de cette journée d'échanges procédera, dans cette perspective, à une restitution rapide des résultats de CADHOM et envisagera la question du point de vue de la recherche, dans une approche pluridisciplinaire. L'après-midi sera consacrée à l'analyse de situations qui pourront alimenter cette recherche, à partir de la présentation de deux cas : l'inondation et le séisme majeurs.

Programme provisoire

Matinée

- 9h00 - 9h10 Accueil par l'UNESCO et l'AFPCN
- 9h10 - 9h30 Introduction par **Michel Prieur**, professeur agrégé de droit émérite à l'Université de Limoges, président du centre international de droit comparé de l'environnement (CIDCE).
- 9h30 - 11h00 Session « **Résultats du programme de recherche CADHOM** », animée par **Fernanda Salles Cavedon**, docteur en droit de l'environnement, avec **Alice Azémar**, chargée de mission à l'AFPCN, **Paul-Henri Bourrellet**, responsable scientifique du projet CADHOM pour l'AFPCN, et **Michel Prieur**, professeur agrégé de droit émérite à l'Université de Limoges.
- 11h00 - 11h15 *Pause*
- 11h15 - 12h45 Session « **Interrogations croisées : des droits fondamentaux aux désastres et retour** », animée par **Michel Juffé**, président du conseil scientifique de l'AFPCN, avec **Marie-Odile Bertella Geffroy**, juge d'instruction, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, **Anne-Marie Granet Abisset**, professeur d'histoire à l'Université de Grenoble, et **Yvette Veyret**, professeur de géographie à l'Université Paris X.

Cette table ronde vise à poser les prémisses d'un programme de recherche interdisciplinaire, sur la prise en compte des droits fondamentaux lors de désastres d'une certaine ampleur, sur les avantages qu'il y aurait à mieux s'en inspirer en termes de prévention/précaution et de résilience/réparation, et sur la possibilité de faire évoluer la conception de ces droits en regard de désastres survenus ou prévisibles.

12h45 - 14h00 : *Déjeuner libre.*

Après-midi

Les deux tables rondes sont organisées respectivement avec l'appui de l'EPTB Seine-Grands Lacs et de l'AFPS. Il s'agit avant tout d'interroger les intervenants sur leur propre pratique, au regard de la prise en compte des droits fondamentaux. Elles sont présidées par **Badaoui Rouhban**, ancien directeur du secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, Paris.

- 14h00 - 15h30 **Table ronde « Inondation majeure en Ile de France »**, animée par **Daniel Marcovitch**, ancien député et conseiller de Paris, président de la commission mixte inondation.
- **Serge Garrigues**, ancien chef d'état-major de la zone de défense et de sécurité de Paris, expert auprès du haut comité français de défense civile.
 - **Jean-Loup Martin**, ancien adjoint au maire de la commune du Mesnil-le-Roi (78).
 - **Un élu de la commune de Villeneuve-St-Georges (94) ou du SyAGE.**
 - **Patrice Dallem**, directeur de l'urgence et du secourisme de la Croix Rouge.

Elle sera organisée autour de quatre grands thèmes :

- Le fonctionnement en mode dégradé et les conséquences de la privation d'accès à des services essentiels
- Les responsabilités des décideurs et celles de la population
- Le maintien ou le déplacement des populations des zones touchées par la crue
- Les conséquences sanitaires et sociales de la survenue d'une crue

15h30 - 16h00 *Pause*

16h00 - 17h30 **Table ronde « Séisme majeur aux Antilles »**, animée par **François Grünewald**, directeur général de l'URD (urgence reconstruction développement).

17h30 - 18h00 Intervention et échange sur les migrations environnementales.

18h00 Clôture de la journée par **Christian Kert**, député des Bouches du Rhône, président de l'AFPCN et un représentant de l'UNESCO.